

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 365

Nachruf: In memoriam : mme Favre-Vuagnaux

Autor: M.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Canton de Vaud:

Sont désignées, d'après l'ordre des suffrages obtenus:

Mme ANT. QUINCHE, avocate, Lausanne.
 Mme GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association des Paysannes (Moudon).
 Mme LUCY DUTOIT, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage (Lausanne).
 Mme A. DE MONTEL, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses (Vevey).
 Mme COUVREU DE BUDÉ, présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud (Vevey).

Mme Susanne BONARD, journaliste (Lausanne).
 Mme A. LEUCH, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage (Lausanne).

Mme Madeleine HAHN, présidente du Comité cant des Amies de la Jeune Fille (Veytaux).
 Mme ELISA SERMENT, présidente de la Commission d'Education nationale de l'Alliance (Le Mont).

Mme Charlotte OLIVIER, Dr. en médecine (Le Mont).

Mme CURCHOD-SECRETAN, Présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille (Lausanne).

Mme JOMINI, présidente de l'Union des Femmes (Nyon).
 Mme JEANNE PASCHOUR, professeur, chef éclairer (Lutry).

Mme FONJALLAZ (Epeisses).
 Mme LINETTE COMTE, avocate (Lausanne).

Viennent ensuite, selon l'ordre des suffrages obtenus: Mmes Girardet-Vieille (Lausanne), Treub-Cornaz (Le Faouët), Widmer-Curtat (Territet), Berdoz-Troillet (Moudon), F. Martin (La Tour de Peilz), Décombar (Vevey), Bovet-Baz (Lausanne), Cantova-Chauzon (Aigle), Soutter-Chausson (Aigle); puis, ayant obtenu des voix égales: Mmes et Mles Schnetzler (Lausanne), Courvoisier (Prilly), Thilo (Moudon), Alice Roud (Saint-Léger), Marg. Kehberg (Leysin), Redard (Echandens), Morax-Monnay (Morges), de Beausobre (Morges), Juillard (Chailly), Maurice Wenger (Morges), H. Monastier (Lausanne), Gubser (Lausanne), Bonnard-Bonzon (Nyon), F. Cornaz (Payerne), Jaillet-Besson (Morges), Pache (Lausanne), Suz. Meylan (La Vallée), F. Paillard (Le Bochet, Orbe), G. Chabloc (Château-d'Oex), Favrod-Coune (Château-d'Oex), Blanche Hahn (Veytaux), B. Maillard (Territet), Jaccoud-Linder (Montreux), Chappuis-Greyloz (Lausanne), Méan-Curcho (Lausanne), Louis Masson (Morges), Seur Louise Berthoud (Rolle), Leuba (Leysin), Forel (Chigny s. Morges), Jaillet (Vallorbe), Crinosz (Aubonne), Chapelon (Lausanne), Gerhard-Merle d'Aubigné (Vevey), Kammerer (Clarens), Cuénod de Murali (Vevey), F. Benoit (Lausanne), Jules Cuénod (Vevey), Annette Reitzel (Vevey), W. Borle (Vevey), Krähenbühl (Montreux), Dr. Marthe Nicati (Vevey), Daulte (Vevey), Thévenaz, Aug. Martin (Château-d'Oex), Daepen (Lausanne); Eug. Payot (Lausanne), L. Nyffenegger (Lausanne), Franken-Fiaux (Béguins), Gay-Mercant (Lausanne), Verny-Westphal (Payerne), Renée Demiéville (Lausanne), B. Rouffy (Morges), de Weiss (Avenches), Bérgier (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Jaquet-Gonin (La Tour de Peilz), Bugnon (Lausanne), Biéler-de Cérenville, Dr. Feyler (Lausanne).

Canton de Neuchâtel:

Sont désignées suivant l'ordre des suffrages obtenus:

Mme VUILLIOMET-CHALLANDES (La Chaux-de-Fonds).
 Mme Emma PORRET (Neuchâtel).

Mme Cécile CLERC (Neuchâtel).
 Mme WASSERFALLEN (La Chaux-de-Fonds).

Les 5^e et 6^e sièges sont en ballotage entre Mmes T. Combe (Les Brenets), Paul Graber (Neuchâtel), Monnier-Perron (La Chaux-de-Fonds),

et Mme Tribolet (Neuchâtel), qui ont toutes réuni le même nombre de suffrages. Ont encore obtenu des voix égales: Mmes et Mles Andrée Kurz (Neuchâtel), Borel-Gaillard (Fleurier), Dr. Greissaz de Dardel (Neuchâtel), E. Lalive (La Chaux-de-Fonds), Kreismar (Colombier), Elisabeth Borel (Neuchâtel), Elis. Blaser (Le Locle), Louisa Thibaud (Neuchâtel), A. Dubois-Mayor (Neuchâtel), Jacquot (St-Aubin), Perrenoud-Jeanrenaud (Montruz), Evard (Le Locle), Jeanrenaud (Neuchâtel), et Wyss (Colombier).
 * * *

Si toute histoire a une morale, toute élection ou simulacre d'élection en a une aussi sans doute. Laquelle, dans le cas présent?

D'abord que, si quelques personnes nous déclaraient avoir une peine inouïe à dresser une liste de femmes capables qu'elles voudraient envoyer à Berne défendre nos intérêts, d'autres en revanche, et parmi lesquelles nous nous rangions, auraient pu allonger du double cette liste, tant elles voyaient surgir, dès qu'elles cherchaient et cela dans tous les milieux, dans toutes les professions, un grand nombre de femmes, féministes convaincues, s'intéressant vivement à la chose publique, expertes chacune dans sa branche, qu'il s'agisse de profession ou d'activité sociale, et dont le concours au travail parlementaire aurait certainement plus d'utilité que celui de bien des politiciens que les noms fleurissaient sur les affiches électorales. Et ensuite que, s'il était intéressant et significatif de constater sur ces listes, au fur et à mesure qu'elles nous arrivaient, la répétition constante de certains noms, prouvant ainsi la confiance que notre monde féminin éclairé et féministe met en ses chefs, d'autre part la liste totale très étendue de noms infinitiment variés qui étaient proposés, et que nous avons naturellement tenu à publier tous, prouvez aussi qu'en face de la pauvreté, de la pénitence, comme nous en avons vu des cas typiques, de candidatures masculines, il existe dans nos milieux des réserves de forces insoupçonnées, qui une fois à l'œuvre pourraient être grandement utiles à notre cause commune. Où nous savons fort bien qu'il y aurait danger à pousser cette comparaison, et que ce jeu suffragiste ne peut être qu'un jeu trop d'éléments que nous avons dû forcément négliger entrant essentiellement en ligne de compte dans des élections véritables; mais c'est tout de même un jeu qui peut instruire en amusement.

Et maintenant, en acceptant l'autographe de plusieurs de nos correspondantes que, lors des prochaines élections fédérales, ce soient des vrais bulletins de vote que nous ayons à déposer, reprenons tranquillement notre tâche de patience et de foi.

E. Gd.

IN MEMORIAM**Mme Favre-Vuagnaux**

Nous avons le regret d'apprendre maintenant seulement le décès survenu à Lausanne, il y a quelques semaines, de Mme Favre-Vuagnaux, qui fut une fidèle amie de notre journal à ses débuts, comme de la cause suffragiste. La maladie l'avait depuis plusieurs années tenue complètement à l'écart de notre mouvement, mais toutes celles

qui ont travaillé pour lui, il y a une dizaine ou même une quinzaine d'années, se souviendront de Mme Favre, pour l'avoir rencontrée, soit aux Cours de Vacances, soit aux Assemblées générales, et même au Congrès international de Rome, soit encore dans toutes les réunions d'intérêt féministe du canton de Vaud.

Mme Favre-Vuagnaux avait aussi été un membre actif de l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle avait dirigé avec beaucoup de cœur et de dévouement le Bureau de conseils juridiques pendant bien des années. Ayant elle-même beaucoup souffert de la vie, elle était bien placée pour comprendre et encourager toutes celles qui venaient se confier à elle. C'est donc à tous ces titres que notre journal tient à rappeler ici sa mémoire avec regret et sympathie.

M.F.

J. GUEYBAUD.

Consécration de deux théologiennes à Bâle

Dimanche 18 octobre, par une matinée automnale d'une rare beauté, un nombreux auditoire recueilli se groupait dans la petite église de Saint-Jacques, près de Bâle. Il s'agissait là, en effet, d'un événement spécial, puisque, depuis la première fois qu'existe notre Eglise protestante de Bâle, deux jeunes théologiennes lui étaient consacrées, et y entraient ainsi officiellement comme serviteurs de sa parole.

C'est donc de service que parla M. Handmann, président du Conseil d'Eglise, à qui il incomba de consacrer les deux auxiliaires pastorales. S'inspirant de cette parole: «Car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir» (Marc X, 45), il montra comment l'humanité actuelle ne veut plus guère servir, mais dominer, et comment nous devons de nouveau apprendre à servir, tout particulièrement celui qui veut se mettre au service du Christ, comme les deux théologiennes qu'il consacrait. Il est, ajouta-t-il, évidemment nouveau, surprenant de voir des femmes entrer au service de l'Eglise, mais la situation de la femme s'est bien modifiée au cours de ces dernières années, et la femme, participant bien davantage qu'autuparavant à la vie publique, peut développer ses capacités, faire des études théologiques: c'est pourquoi il est juste et logique que l'Eglise reconnaîsse ces théologiennes et s'assure leur collaboration pour son vaste champ d'activité.

Ces paroles, suivies d'un chant du chœur paroissial, servirent d'introduction à la cérémonie de la consécration par l'imposition des mains, la profession de foi et la bénédiction. C'était saisissant de voir ces deux jeunes femmes, si profondément inspirées par leur vocation, austères dans leurs robes noires, prononcer leurs vœux et s'agenouiller pour recevoir la bénédiction, et tout l'auditoire s'est associé par son émotion à cette cérémonie solennelle.

Mme Aicher, ensuite, s'est adressée à l'auditoire, et lui a exposé la conception qu'elle et sa collègue, Mme Speiser, se font de leur travail, au service du Maître, et chacun sentait que ces deux femmes accompliraient ce travail avec le sentiment profond de leur responsabilité, inspirées jusqu'au fond de leur cœur par un «Tu dois» sacré. Car cette vocation est vraiment une vocation intérieure.

S'appuyant sur la 1^e épître aux Cor. IV, 1-2: «Qui ainsi l'on nous tienne pour des ministres du Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu», Mme Aicher exprima sa reconnaissance de ce que les femmes peuvent aujourd'hui entrer au service de l'Eglise quand elles s'y sentent appelées, insistant sur ce que ce n'est pas seulement au mariage, mais à tout travail humain, que s'applique la parole biblique: «Il n'est pas bon que

l'enfant innocence des orangers et de la violette. La lucidité merveilleuse de Beldy ne lui cache rien des cruautés du monde et de la destinée et des vices des êtres, et, en même temps, s'exprime sa tendresse pour ce monde et ces êtres, qui fait que jamais, en ses visions les plus réalistes, elle ne tombe dans la vulgarité. Le Ristorante, par exemple, où d'autres auraient fait sentir les relents de cuisine, poissé la nappe, taché les serviettes, Beldy n'y montre que la blancheur du chef émergent du noir, et la rougeur des chaudrons et, au premier plan, les honnêtes tables, Technique prodigieuse rendant le maximum d'effets avec des moyens réduits à presque rien, exprimant avec force les sentiments; ainsi, cette nudité absolue de La prison, et les ombres, sur le mur.

Mais à la simplicité se substituent des couleurs somptueuses quand l'artiste exprime des danses ou qu'elle fait grouiller la foule. Tons délicats du paysage dans le Train à la neige, ce splendide terrain roux du Printemps, ou encore la Forêt, ou l'Orage.

Un vrai prodige que ces petits bouts d'étoffe que Beldy plie à sa géniale fantaisie, maladroits et enfantins parfois quand elle bâtit ses maisons cahin-caha, et des fenêtres de guingois, et ses personnages comme des joujoux. Avec un art infiniment subtil, elle a créé ses petites danseuses roses, éparsillées les fleurs de l'arbre, fait surgir le portrait de l'Ermitage. Cette grande artiste sait discipliner sa sensibilité; poète, elle transfigure le monde à l'image de son rêve. Soit qu'elle nous promène parmi les sombres paysages de l'âme humaine ou dans la foule bariolée, tou-

A travers les Expositions féminines

Athénée (Genève): *Exposition Ch. Ritter.* (Octobre)

C'est le Midi qui a tenté le pinceau de l'artiste: Sanary, la Gorguette, le Brusca, un Midi qu'on réverrait parfois, plus chaud, plus vibrant, D'ailleurs, les paysages ne sont pas nombreux. Nous avons aimé surtout le *Puits en Provence*, rose et lumineux, la *Campagne à Sanary*, d'un vert savoureux où l'on sent bien le soleil.

Mais à ces toiles, nous préférions toutefois de beaucoup la ravissante galerie des bébés. Il y en a un de cinq mois, il y en a jusqu'à deux ans et demi, puis des enfants de sept à onze ans. Ce doit être une joie vive pour Mme Ritter d'étudier ces tout petits, si délicieusement neufs, si délicatement veloutés, avec l'étonnement, le mystère qui s'attardent dans leurs yeux grands ouverts sur la vie. Gestes, attitudes — ces bras tendus, ou ce petit corps ramassé, ou ce poupon au berceau, comme cela est bien sais!

Voici une claire chambre d'enfant. Le meuble le plus important à cet âge, le berceau, en occupe le centre. C'est tout un poème.

Frêles et tendres formes de jeunes êtres, dans l'atmosphère paisible et douce où ils s'épanouissent, ces heureux petits, ces choyés, Mme Ritter les a observés d'un oeil attendri; elle se meut au milieu d'eux, dans un monde à part, exempt de laideur et de soucis, et elle a su en rendre admirablement la grâce émuante.

* * *



Cliché Mouvement Féministe
 Portrait d'enfant
 par Mme Charlotte Ritter

Galerie Moos (Genève). *Exposition Beldy.* (Mrs. Maughan). (Octobre)

Avec des yeux lucides, Beldy regarde le monde et la vie, et nous les restitue sous forme d'un nombre restreint de thèmes. Toute la gamme des sentiments humains s'y retrouve; les plus pro-